

- Jours de congés imposés 2024
- Baromètre social - observatoire interne
- Tableau de bord de veille social 2022
- Actions Ecofigip : écoresponsabilité, Plan de mobilité employeur, transition énergétique
- Questions diverses

Déclaration Liminaire des élu·es de Solidaires Finances Publiques

Suppressions d'emplois, restructurations incessantes, missions malmenées, dégradations des conditions de travail, carrières bloquées, mutations empêchées, transferts ou créations de missions nouvelles, crise sanitaire...et pourtant forts de notre attachement au service public républicain, l'engagement des agentes et agents de la DGFIP ne se dément pas. Nous sommes chaque fois au rendez-vous ! Ce 12 septembre 2023 s'engage, après 2 ans d'attente, une négociation avec la DG sur notre régime indemnitaire. La direction générale doit maintenant prendre le temps et se donner les moyens de reconnaître enfin que la seule richesse de la DGFIP est l'investissement de ses agentes et agents. C'est elle qui, aujourd'hui, a rendez-vous avec les agent·es.

Reconnaître l'engagement des personnels de la DGFIP est une urgence. Elle passe par une revalorisation pérenne immédiate de la rémunération pour toutes et tous !

- Parce que notre pouvoir d'achat a fondu depuis 20 ans (notamment à cause du gel de la valeur du point d'indice - base de calcul de nos salaires - et l'accélération de l'inflation > 7%)
- Parce que les 2 dernières maigres augmentations du point d'indice (3,5% et 1,5%) ne compensent pas ce décrochage.
- Parce que d'autres secteurs de la Fonction Publique ont, ou vont, bénéficier de revalorisation...alors que nous, DGFIP, supportons les suppressions d'emplois (3 milliards d'euros d'économies) au prix d'une surcharge de travail, de restructurations incessantes et d'un accroissement des charges de travail !
- Parce que le régime indemnitaire DGFIP représentant environ le tiers de notre rémunération n'a connu que des revalorisations limitées et sectorielles.

Alors jusqu'à quand devrions nous accepter de rester au bord de la route salariale ?

Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFIP ET l'alliance CFDT CFTC Finances Publiques revendiquent pour nos salaires, une véritable augmentation de la valeur du point d'indice et son indexation sur l'inflation, ainsi que :

Pour nos régimes indemnitaires :

- la revalorisation à 200€ mensuels avec application du taux normal de pension civile de l'Indemnité Mensuelle de Technicité (inchangée depuis 2017 !)
- la revalorisation de la valeur du point ACF (inchangée depuis 2009 !)
- l'attribution de 40 points d'ACF pour l'ensemble des personnels
- la revalorisation de la prime de rendement (inchangée depuis 2017 !)
- le refus de tout dispositif de rémunération «au mérite» y compris pour les cadres intermédiaires
- la revalorisation à 50€ mensuels et le déplafonnement de l'allocation journalière forfaitaire de télétravail
- la revalorisation substantielle des remboursements de frais
- l'adaptation des ACF expertise, sujétions ou encadrement au regard de l'évolution des structures et des missions exercées par les agentes et agents de la DGFIP.

Dans le COM : que de la COM !

La DGFIP s'enorgueillit un peu plus chaque jour de ses mutations technologiques, de son prétendu modernisme et de réussir à transformer nos missions de service public.

Le Contrat devenu cadre d'objectifs et de moyens (COM) pour la période 2023-2027 n'échappe pas à cette rhétorique.

Derrière les éléments de langage utilisés par l'administration, derrière un pseudo volontarisme censé améliorer l'efficacité de notre service public se cachent d'autres objectifs moins avouables : réduire les coûts, réduire les effectifs. Et pour y parvenir, le sempiternel outil numérique est mis en avant à toutes les pages du document.

Aucune mission n'échappe au déploiement massif de ces outils numériques censés optimiser l'exercice de nos missions, faciliter les conditions de travail des personnels ou aider les contribuables dans leur relations avec notre administration.

Encore une fois, l'administration démontre sa déconnexion la plus totale avec le quotidien des agentes et agents.

Comment imaginer que l'intensification de la programmation des listes data-mining, avec une augmentation à 50 % de la part de la programmation des professionnels et des particuliers, puisse être la seule réponse attendue par les personnels ?

Comment imaginer aujourd'hui, que la numérisation des outils et des procédures au sein des missions foncières puisse répondre à nos missions de service public après les attermoissements estivaux de GMBI ?

Comment imaginer que dégrader sans cesse nos missions d'accueil soit bénéfique pour les usagères et usagers ?

Tous les personnels sont concernés, impactés, aucune mission n'échappe aux restructurations, aux suppressions de personnels.

La DGFIP répond une fois de plus à une commande politique d'austérité teintée de solutionnisme technologique.

Solidaires Finances Publiques s'y opposera : COM d'habitude

Nous vous demandons de nous présenter la déclinaison du COM dans notre direction : les missions concernées, les pistes que vous envisagez, celles que vous rejetez, etc dans le cadre d'un CSA spécifique avant la fin de l'année !



Jours de congés imposés 2024 :

Solidaires Finances Publiques reste toujours opposé aux jours de congés imposés. Si la direction veut fermer les services, elle doit octroyer une autorisation d'absence à l'ensemble des agentes et agents.

Concernant le vendredi 10 mai, Solidaires exige que vous rappeliez aux chefs de services la notion de continuité du service public. Celle-ci s'entend sur l'ensemble d'une structure et non à chaque pôle de la structure. Seules les missions de caisse et d'arrêté comptable et de réception physique et téléphonique doivent être concernées.

Il n'y a aucune règle de présence minimum à imposer aux agentes et aux agents. Seule une présence, y compris en télétravail est nécessaire à l'exercice des 4 missions ci-dessus.

Solidaires Finances Publiques ne participera pas au vote sur ce recul du droits des agent-es.



Les chiffres emblématiques de l'Observatoire Interne 2023 :

- seulement 21 % des personnels s'estiment optimistes sur leur avenir au sein de leur direction,
- 61 %, donc près de 2 agent-es sur 3, estiment que sa motivation diminue, en augmentation de 11%
- 57 % considèrent que les changements sont trop rapides,
- 70 % jugent que les possibilités d'avancement sont insatisfaisantes.

Nous ne pouvons que témoigner de ce désenchantement, et c'est un euphémisme, tant les agentes et les agents de la DRFIP 44 nous confient leur mal être quotidiennement.

Tous les jours, nous rencontrons des agentes et des agents déboussolé-es, en quête de sens et de reconnaissance, qui n'en peuvent plus d'être confronté-es à des applicatifs qui ne fonctionnent pas, à des restructurations et des déménagements qui les fragilisent professionnellement et personnellement, le tout dans un flou dangereux sur l'application des règles RH, notamment en matière de priorité, comme cela a été le cas pour la création de l'antenne extra-départementale des SIE nantais de Fontenay-le-Comte.

Une pause dans les restructurations s'impose ! Elle est capitale tant pour la santé physique et psychique des agentes et des agents du 44 que pour la qualité de l'exercice des missions. Ce climat anxiogène n'est bon pour personne.

Il existe aujourd'hui bien peu de mesures concrètes pour soutenir humainement et professionnellement des agentes et des agents en état de grande fatigue.

Et ce n'est pas le message du Directeur Général commentant les résultats de l'Observatoire Interne qui va pouvoir rassurer les personnels.

Il est urgent, pour la direction, d'admettre que son entêtement à supprimer sans cesse des emplois met également en danger les organisations du travail et par conséquent, les agentes et les agents.

Les agentes et les agents subissent de plus en plus le mal être au travail ! La DGFIP ne récolte finalement que ce qu'elle s'est entêtée de semer !

Le Tableau de Bord de Veille Social (TBVS) 2022 :

Avant de décliner les mauvais résultats du TBVS 2022, et le manque d'actions de prévention, voire de correction face aux mauvais chiffres présentés, Solidaires Finances Publiques s'étonne que le Rapport Social Unique (RSU), pourtant obligatoire ne soit pas présenté dans le cadre de ce CSA. De la même façon, nous vous demandons de nous informer des modalités de consultations, par les élu-es de la Formation Spécialisée en Santé Sécurité et Conditions de Travail (FSSSCT) de l'ensemble des éléments de la Base de Données Sociales (BDS).

Actions ECOFIP : Quoiqu'il en coûte ?

Par essence, la crise écologique est mondiale et il apparaît important d'être au niveau du sujet, c'est-à-dire de le porter au niveau macro. Quel est son impact sur le travail et les travailleur-euses ? En tout cas, une désescalade en matière de production et de consommation de produits polluants notamment semble indispensable et ce urgemment. Il faut également réfléchir aux biens communs et à leur gestion, quelle organisation du travail et quelle organisation de la société dans son ensemble. Il faut porter le débat sur la fiscalité écologique, la fiscalité comportementale mais également sur le sens et la portée de la dépense publique en matière de développement durable et d'appuis aux reconversions écologiques.

Il faut des services publics éco-responsables qui abordent, communiquent et développent concrètement des sujets qui parlent au quotidien aux personnels, tels que les transports et la mobilité, la rénovation et la végétalisation des bâtiments, le recyclage la question du numérique et ses effets, mais aussi le bio dans les cantines, etc. La DGFIP ne réglera pas à elle seule la question mais doit y participer activement, pour le bien-être de ses agentes et agents.

Pourquoi ne pas aller vers une professionnalisation de nos services sur la thématique du développement durable ? En effet, comment promouvoir les gestes éco-responsables sans compétence avérées ?

Comment mener des travaux sans prise en compte de cette dimension ? C'est hélas ce qui se passe dans nos bâtiments et ce, malgré le plan de relance. La direction doit prendre des responsabilités et engager des actions pertinentes en ce sens à tous les stades de nos activités.



Concernant vos documents :

Mobilités : en supprimant les services de proximité, vous avez participé à l'augmentation des déplacements, non seulement des collègues, mais également des contribuables et redevables que vos documents occultent complètement.

Télétravail : En donnant au télétravail, toutes les vertus écologiques, vous déportez l'impact écologique sur chaque agente et agent. Les agentes et agents aussi vivent dans des passoires thermiques, et le coût en énergie, certes non intégré au bilan GES de la DGFIP participe de l'impact global sur l'environnement. Par ailleurs, vous profitez du télétravail pour économiser sur le dos des agentes et agents en leur faisant supporter la majeure partie des dépenses incompressibles imposées par le télétravail : chauffage, repas, électricité...Pire, vous en profitez pour supprimer leur espace de travail en imposant le partage de bureaux et la précarité du poste de travail.

Restauration : Vous affirmez que des lieux de restauration collective réduisent les déplacements méridiens. Rappelez vous que les agentes et agents de Chateaubriant demandent depuis des années une cantine collective, Les locaux s'y prêtent et le nombre de rationnaires potentiels est suffisamment important. Les agentes et agents de Chateaubriant ont présenté un dossier complet sur la faisabilité de cette cantine que le Secrétariat Général a rejeté. La DG ferme d'ailleurs de nombreux lieux de restauration collective.

Alimentation : Il faut imposer une charte sur des produits alimentaires issus des circuits courts et biologiques.

Formation : Vous affirmez que les e- formations sont un outil pour réduire notre empreinte carbone. C'est faux ! Le tout numérique a un impact bien plus important qu'il n'y paraît. ex : 1 courriel, c'est l'équivalent d'une ampoule allumée pendant 24h en terme de coût écologique. En 2017, le numérique représentait, 419 millions de tCO2, soit la moitié du transport aérien mondial. Le tout numérique, c'est une fausse bonne idée !

Batimentaire : pas de pansements sur des passoires. Il faut une vraie politique de rénovation énergétique, de suppressions des chaudières au gaz ou au fioul, même si cela coûte, comme dirait l'autre, un pognon de dingue. En dépensant aujourd'hui, vous anticipez les économies de demain. La végétalisation des bâtiments doit aussi être un axe pour la DGFIP. Vous devez dépasser la lorgnette du budget annuel.

Déchets : il faut développer des politiques de recyclage, de compostage et de tri sur tous les sites .

Communication : Vous devez largement faire connaître les mesures qui existent déjà, notamment sur le forfait mobilité durable, avant de réfléchir à autres colloques et séminaires.

L'écologie sans lutte des classes, c'est du jardinage !



13 OCTOBRE : EN FRANCE ET EN EUROPE, MOBILISONS NOUS POUR

**LES SALAIRES, L'ÉGALITÉ
FEMMES-HOMMES ET CONTRE
L'AUSTÉRITÉ**

**POUR
LE PARTAGE
DES RICHESSES**

**POUR NOS
SALAIRES,
PENSIONS
ET MINIMAS
SOCIAUX**



Solidaires
l'Union syndicale

**GRÈVE ET MOBILISATION
LE 13 OCTOBRE**

**Toutes et tous en grève et en
Manifestation**

**Nantes - 10h30 - miroir d'eau
Saint Nazaire - 10h - place de
l'Amérique latine**

**GRÈVE
ET MOBILISATION
LE 13 OCT.**

Solidaires
l'Union syndicale